

DURRENBACH

Commune

INFOS



A travers l'année 2013



UN PEU DE CHALEUR POUR LA SAISON HIVERNALE

Janvier 2014



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens

Au moment où je m'apprête à écrire ces quelques lignes, je réalise que c'est le dernier mot du maire que je suis entrain de rédiger pour le bulletin municipal.

Ce bulletin municipal est d'une extrême richesse pour une communication transparente et efficace. Toutes les décisions du conseil municipal, tous les projets et investissements, l'état civil, les événements particuliers, les activités associatives et scolaires y sont développés. Vous aurez aussi constaté l'évolution de sa présentation grâce au dynamisme des membres de la commission de rédaction et en particulier grâce à René Fabacher qui s'occupe de la conception et de l'illustration pour que ce journal soit convivial et agréable à lire.

Depuis 19 années, j'ai l'honneur et le plaisir de présider une équipe municipale engagée et volontaire dans le développement du village de Durrenbach. Je pense avoir assuré mes responsabilités avec passion et engagement dans l'intérêt général du village et de ses habitants.

Je tiens à remercier tout particulièrement Jean Weishaar, adjoint au maire pendant toute la période, pour son implication, sa compétence et sa disponibilité. Je peux dire aujourd'hui, avec un peu de recul, que nous avons formé une équipe complémentaire et efficace.

Je tiens à remercier et à féliciter l'ensemble des conseillers municipaux et les membres des commissions de travail pour leur engagement et leur volonté de mener les projets de toutes natures pour faire progresser le village. Faire de Durrenbach un village attrayant, agréable à vivre, dynamique et vivant a toujours été l'objectif du conseil municipal. Je pense très sincèrement que dans ces trois mandats nous avons réussi de belles choses et que Durrenbach possède une belle image autant pour sa population que pour son rayonnement extérieure.

Les équipements essentiels pour faire fonctionner les associations dans de bonnes conditions et les infrastructures routières sont de bonnes qualités. Tous ces équipements ont été programmés et réalisés dans le souci de maîtriser les dépenses publiques pour rester à des niveaux de fiscalité et d'endettement supportables pour le contribuable actuel et les générations futures. Trouver le compromis entre le bon niveau d'équipement et des finances maîtrisées a toujours été la ligne de conduite de tous les conseillers municipaux. Je peux affirmer qu'à la sortie de ce mandat, la collectivité vit une situation financière saine, que l'endettement est faible et ne compromet pas les développements futurs.

Je tiens enfin à remercier toute la population de Durrenbach pour la confiance qu'elle m'a accordée durant ces 19 années en tant que premier magistrat de la commune.

Avec beaucoup de satisfaction, mais avec un pincement au cœur, je tire ma révérence et souhaite bonne continuation et pleine réussite au prochain maire et conseil municipal.

Pour l'année 2014, l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite beaucoup de santé, de bonheur et de réussite.

BONNE ANNÉE 2014

**Le maire
Charles MEYER-KUHN**

Les Naissances



RABELLE Katharina
Née le 10 avril à Haguenau
Fille de FROELIGER Julie
et de RABELLE Joffrey
Domiciliés 59 Grand'Rue



SUHR Antoine Lucas
Né le 17 avril à Haguenau
Fils de FLECK Vanessa et de
SUHR Nicolas

Domiciliés 19 Rue des Roses



SCHOTT Bryan Auguste
Né le 16 avril à Haguenau
Fils de HICKEL Nadia et de
SCHOTT Manuel
Domiciliés 12 Route de
Morsbronn



**CARPENTIER Cassandra
Patricia Anita**
Née le 11 mai à Schiltigheim
Fille de STOLTZ Cindy et de
CARPENTIER Nicolas
Domiciliés 5a Rte de Walbourg



MARZOLF Ninon Elise
Née le 24 avril à Haguenau
Fille de KLIPFEL Sandrine et de
MARZOLF Raphaël
Domiciliés 108 Grand'Rue



FROELICH Hugo
Né le 7 juillet à Haguenau
Fils de WEINNUM Virginie
et de FROELICH Mickaël
Domiciliés 25 Rue Principale



GROSSHOLTZ Anna
Née le 22 mai à Haguenau
Fille de PFOHL Mélanie et de
GROSSHOLTZ Cyrille
Domiciliés 18 Rue des
Jonquilles



HUMBERT GENY Dylan Axel
Né le 22 novembre à Strasbourg
Fils de GENY Valérie et de
HUMBERT Ludovic
Domiciliés 4 Rue des Anneaux



HEIMROTH Nathan Vincent
Né le 17 août à Wissembourg
Fils de KRAU Caroline Emilie
et de HEIMROTH Jonathan
Domiciliés 3 Rte de Morsbronn



**KLEIN Mélissa Bénédicte
Patricia Anita**
Née le 17 décembre à Haguenau
Fille de WILLINGER Bénédicte
et de KLEIN Thomas
Domiciliés 12 Rue Principale



DAURUT Alix Deva Laure
Née le 8 novembre à Haguenau
Fille de WEINLING Marie
et de DAURUT Gilles
Domiciliés 3 Rue des Anneaux



RISCH Samuel
Né le 29 décembre à Haguenau
Fils de WALT Lauranne
et de RISCH Maxime
Domiciliés 8 Rue des Bleuets

Les Mariages



*Toussaint Vivien Alain
Joël
et Ganner Mélanie
Marie Thérèse
Le 13 avril 2013*



*Flaconneche Flavien
et Gress Aurélie
Le 11 septembre 2012*



*Pfohl
Damien Joseph
et Weibel Bertille
Le 8 mai 2013*



*Kieffer Christian
Joseph
et Ehrhardt Christina
Paule
Le 10 mai 2013*



*Billard Maxime André
Jean Claude Roger
et Breger Virginie
Fabienne Denise
Le 13 juillet 2013*



*Wolff Julien André
Robert
et Weishaar Camille
Marie
Le 13 juillet 2013*



*Batt Yannick Patrice
et Arth Aline
Le 20 juillet 2013*



*Nippert Philippe
Henri
et Muths Sabrina
Le 27 juillet 2013*



*Heinrich Aurélien
et Helmer Anne Cathy
Le 27 juillet 2013*



Les Grands Anniversaires



SCHAEFFER Cécile 80 ans
Née le 14/02/1933



WELTZER Madeleine 80 ans
Née le 13/04/1933



WEISEND Pierre 80 ans
Né le 22/09/1933



ECK Lucienne 80 ans
Née le 29/12/1933



SINGER Lucie 85 ans
Née le 26/04/1928



SIBLER Marie 90 ans
Née le 03/12/1923



SHELL Madeleine 95 ans
Née le 21/01/1918

ILS NOUS ONT QUITTÉS

KRAUT Rosalie Marie Née KUHN décédée le 13 janvier 2013

HARTHEISER Marcel décédé le 21 février 2013

SIEDEL François Alfred Lucien décédé le 27 mars 2013

SCHMITT Marcel Lucien décédé le 27 mars 2013

DEUTSCHMANN Gérard Lucien décédé le 4 mai 2013

LEHMANN Manfred décédé le 5 mai 2013

STOLTZ Gérard Roland décédé le 25 juin 2013

WELTZER Robert décédé le 19 juillet 2013

BOUHR Raymond Joseph Jérôme décédé le 27 août 2013

HERING Marie Madeleine née DITTLY décédée le 3 décembre 2013

KOEHLI Marie Antoinette née TRESCH décédée le 9 décembre 2013

HOMMAGE à François SIEDEL



François SIEDEL est décédé le 27 mars 2013 à l'âge de 69 ans. Notre ami et concitoyen laisse derrière lui un grand vide dans sa famille, parmi ses amis, mais également au sein du conseil municipal et de la communauté toute entière.

Élu au conseil municipal en 1971, il a toujours œuvré dans l'intérêt de la collectivité. Même dans les périodes difficiles de sa maladie, il tenait à participer aux réunions de travail. Avec 42 années au service de la collectivité, il a activement participé à l'élaboration de nombreux projets et au développement du village. Toujours discret mais très serviable, il a assuré la fonction d'adjoint au maire pendant deux mandats de 1977 à

1983 et de 1989 à 1995. Pour son engagement et sa disponibilité merci, du fond du cœur.

François était aussi une personne profondément associative. A partir de 1962, il était l'ailier gauche de l'équipe 1 du FC Durrenbach. Il était d'ailleurs à l'époque un des meilleurs ailiers gauche du secteur. Très rapidement, il est entré au comité du club pour en occuper presque tous les postes et en terminer en tant que vice président. Il était un membre très actif et s'occupait tout particulièrement des installations électriques du club. En 2011 lors du 90^{ème} anniversaire du club, le vice président de la ligue d'Alsace et le Président du Conseil Général lui ont décerné et remis la plus haute distinction de la LAFA pour tous ces services rendus au football amateur et en particulier au FC Durrenbach. Après presque 50 ans au service du club en qualité de joueur et dirigeant, François est resté jusqu'à ses derniers jours un supporter fidèle assistant à tous les matchs des équipes seniors.

La pêche était un autre loisir que François affectionnait tout particulièrement. Il s'est également investi dans l'association de pêche et a participé à l'aménagement de l'étang que nous connaissons aujourd'hui.

Son engagement dans la caisse du Crédit Mutuel est également à signaler. Élu au conseil local de Durrenbach depuis 40 ans, il en a assuré la présidence les dernières années. Il a également siégé au Conseil de surveillance de la caisse centrale de Woerth.

Il a su par sa simplicité, sa gentillesse, son engagement et son travail se faire apprécier par tous et son dévouement à la commune, aux associations et au Crédit Mutuel restera dans nos mémoires.

LES DÉCISIONS DU C

SEANCE DU 7 FEVRIER 2013

APPROUVE le **compte administratif de 2012** arrêté aux chiffres suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	426 032,28€	740 288,32€
Investissement	190 164,59€	213 413,48€
		337 504,93€

APPROUVE le **compte de gestion du budget principal** présenté par le Trésorier Municipal, arrêté aux mêmes chiffres pour l'année 2012 que ceux de la commune.

APPROUVE le **compte administratif** et du compte de gestion 2012 pour le lotissement Neubrunnen 7^{ème} tranche

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	143 803,68€	350 557,07€	+ 206 753,39€
Investissement	272 216,11€	142 667,13€	- 129 538,51€
Report au compte 001	129 538,51€		

DÉCIDE de **reporter le déficit d'investissement** d'un montant de 129 538,51€ au compte 001 et l'**excédent de fonctionnement** de 206 753,39€ au compte 002 du budget 2013.

APPROUVE le **compte de gestion du budget principal** présenté par le Trésorier Municipal, arrêté aux mêmes chiffres pour l'année 2012 que ceux de la commune.

DÉCIDE DE SOLLICITER une **dérogation** auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Bas-Rhin (DASEN) **pour reporter** à la rentrée scolaire 2014/2015 la mise en œuvre de la réforme sur **les nouveaux rythmes scolaires**.

DÉCIDE D'ACQUERIR une **batterie de chauffe pour la cuisine du Relais de l'Amitié** de CALAFRIGUS SARL 67690 HATTEN rue de la gare pour un montant HT de 716,00€ soit 856, 34€ TTC.

DÉCIDE DE CHARGER Maître Christophe FAESSEL, notaire associé à la SCP QUIRIN et FAESSEL à 67501 HAGUENAU, 10 Marché aux Poissons, d'**établir l'acte de vente** aux frais de la commune pour l'acquisition de la parcelle n°117 section 14 des héritiers de Mme KOEGELE née KRAUT Marie-Anne (délibération du Conseil Municipal du 13/12/2012).

APPROUVE la nouvelle version actualisée de la **convention avec l'Association des Oeuvres Scolaires de Wissembourg**.

SEANCE DU 28 MARS 2013

DÉCIDE D'AUGMENTER les **taux d'imposition du foncier bâti et de l'habitation** pour 2013 avec un coefficient de variation proportionnelle de 1,009574 pour un produit fiscal attendu de 226 176,00€, et DE MAINTENIR le **taux**

Taxes	Bases d'imposition 2013	Taux 2013	Produit fiscal 2013
Habitation	843 900 €	12,97%	109 454
Foncière bâti	749 100 €	14,39 %	107 795
Foncière non bâti	15 400 €	57,97 %	8 927
		TOTAL	226 176€

DÉCIDE D'ARRETER le **budget primitif 2013** aux chiffres suivants :

Section de fonctionnement : 819 171,00€ en dépenses et en recettes avec un résultat de fonctionnement reporté de 314 256,00€

Section d'investissement : 702 300,00€ en dépenses et en recettes avec un résultat de fonctionnement reporté de 23 248,00€

DÉCIDE D'ARRETER le **budget primitif Lotissement Neubrunnen 7^{ème} tranche** aux chiffres suivants :

Section de Fonctionnement : 406 754,00€ en dépenses et en recettes

Section d'Investissement : 329 539,00€ en dépenses et en recettes

CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE DE CONFIER les travaux d'installation d'une chaudière gaz condensation avec ventouse au presbytère y compris accessoires et raccordement à l'entreprise Claude BRAEUNER SARL à 67250 SOULTZ S/FORETS 1 rue Louis Klamm pour un montant HT de 18 706,63€ soit 20 016,09€ TTC (dépense au budget de 2013).

DÉCIDE D'APPROUVER le projet de règlement du cimetière communal « HEIMELSBURG N°1 » du 28/03/2013. Ce règlement est consultable en mairie.

DÉCIDE D'ACCEPTER la somme de 3 804,48€ des assurances Christian STAUTH agent général ALLIANZ 67500 HAGUENAU 8, Fossé des Tanneurs pour l'indemnisation des dégradations du club house au stade municipal.

DÉCIDE D'APPROUVER le projet de classement sonore de la RD 27 en traverse de Durrenbach – Hégeney – Morsbronn les Bains.

DÉCIDE D'ACCORDER l'indemnité de conseil à M. François GUILLON, trésorier municipal à compter du 1^{er} mars 2013 pour toute la durée du mandat municipal.

DÉCIDE DE CONFIER dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, la mise à jour de l'annexe sanitaire alimentation en eau potable de la commune à BEREST SAS 67401 ILLKIRCH CEDEX 8, rue Girlenhirsh BP 30012 pour un montant HT de 1 500,00€ soit 1 865,67€ TTC .

DÉCIDE DE FAIRE VALOIR le droit de reprise du véhicule du Service Départemental des Incendies et Secours de marque Peugeot J5 immatriculé 1319 XT 67 type CID.

DÉCIDE DE VALIDER la proposition de la communauté de communes de représentation des communes au sein de la communauté de communes pour le prochain mandat comme suit, dans le cadre d'un accord local dérogeant aux dispositions de droit commun :

Communes	Population Municipale	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Biblisheim	348	1	1
Dieffenbach lès Woerth	340	1	1
Durrenbach	1090	2	0
Eschbach	930	2	0
Forstheim	567	1	1
Froeschwiller	535	1	1
Goersdorf-Mitschdorf	1142	2	0
Gunstett	698	1	1
Hégeney	380	1	1
Kutzenhausen	906	2	0
Lampertsloch	702	1	1
Langensoultzbach	913	2	0
Laubach	313	1	1
Lembach-Mattstall	1695	3	0
Lobsann	608	1	1
Merkwiller-Pechelbronn	968	2	0
Morsbronn-les-Bains	690	1	1
Niedersteinbach	152	1	1
Oberdorf-Spachbach	355	1	1
Obersteinbach	236	1	1
Preuschkirch	962	2	0
Walbourg	795	1	1
Wingen	453	1	1
Woerth	1811	3	0

LES DÉCISIONS DU C

SEANCE DU 16 MAI 2013

DÉCIDE DE CONFIER les **travaux d'électricité** (alarme incendie, arrêt d'urgence) à l'entreprise IDE de DURRENBACH 56, Grand Rue, pour un montant HT de 79,80€ soit 95,44€ TTC pour l'alarme incendie et de 1 639,20€ HT soit 1 960,24€ TTC pour l'arrêt d'urgence.

DE CONFIER les **travaux de dégraissage et des ventilations de cuisine** à la société CLEAN AIR SERVICE « Les artisans de l'air » 67730 CHATENOIS 3, rue du Lubéron pour le nettoyage des ventilations, pour un montant HT de 780,00€ soit 932,88€ TTC et pour la **fourniture et la pose de 2 trappes** de visite pour un montant HT de 90,00€ soit 107,64 TTC et pour la **fourniture de filtres** plissés pour un montant HT de 598,72€ soit 716,07€ TTC .

DE CONFIER la mise en conformité « gaz » aux Etablissements SCHMITT 67360 WOERTH 15, rue de la Sauer, pour un montant HT de 629,39€ soit 752,75€ TTC.

DÉCIDE DE CONFIER les **travaux de réhabilitation des sanitaires à l'école maternelle**, à l'entreprise DENNI Carrelage et Salle de Bains 67110 GUNDERSHOFFEN 12, rue des Genêts, pour un montant HT de 24 842,56€ soit 29 711,70€ TTC et **DE SOLLICITER** une **subvention** du Conseil Général du Bas-Rhin au taux modulé pour ces travaux.

DÉCIDE DE CONFIER les **travaux de l'aménagement de la salle informatique** au 1^{er} étage de l'école primaire Oberlin à l'entreprise IDE de DURRENBACH 56 Grand Rue pour un montant HT de 6 150,00€ soit 7 355,40€ TTC.

DÉCIDE DE CONFIER les **travaux de remplacement de l'éclairage** de la salle de classe et d'un éclairage du tableau au 1^{er} étage de l'école primaire Oberlin à l'entreprise IDE de DURRENBACH 56 Grand Rue, pour un montant HT de 4 870,00€ soit 5 824,52€ TTC.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR pour l'école un **vidéo-projecteur** Sony VPL EX245 LCD de la société MPH Multimédia.com 67360 WOERTH 86 Grand Rue, pour un montant HT de 564,38€ soit 675,00€ TTC.

DÉCIDE DE LOUER le **logement communal** du 40 rue Principale à DURRENBACH à Mme KLEIDERER Corinne à compter du 1^{er} juillet 2013 et **DE MAINTENIR** le loyer mensuel à 400€.

DÉCIDE DE REMPLACER les 3 **poteaux d'incendie** devant le n°30, le n°66 et le n°78 dans la Grand Rue suivant les propositions du 9 avril 2013 du syndicat des eaux du canton de Woerth.

DÉCIDE D'ACQUÉRIR une **tondeuse auto tractée** MULCHING WOLF PRO avec reprise tondeuse WOLF RTF 53 des Etablissements TRENDEL Z.I. 67590 SCHWEIGHOUSE/MODER, pour un montant HT de 1 479,00€ soit TTC 1 768,88€.

SEANCE DU 20 JUIN 2013

DÉCIDE DE CRÉER un **poste d'agent contractuel** à temps complet non titulaire, pour l'entretien des plantations et du fleurissement pour le mois d'août en période de congé de l'agent technique municipal.

DÉCIDE DE PRENDRE en charge les coûts du **feu d'artifice du 14 juillet** 2013, de la société France Événement Ciel à 68310 WITTELSHEIM 51 rue de Mulhouse, pour un montant HT de 2 408,03€ soit 2 880,00€ TTC

CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE DE PRENDRE EN CHARGE les coûts de la **fête du 18 août 2013** au Relais de l'Amitié en remerciement aux membres dirigeant des associations locales et aux membres du conseil municipal pour leur implication.

DÉCIDE DE PRENDRE EN LOCATION auprès de la société GRENKE LOCATION SAS 67300 SCHILTIGHEIM 11, rue de Lisbonne suivant contrat un **copieur** Samsung Multixpress CLX 9201 pour la mairie, un **copieur** Scharp MX – 2300 NR pour l'école primaire, et un **copieur** Scharp ARM 201 pour l'école maternelle et d'en **CONFIER** la mise à disposition et la maintenance (0,0055€ HT la copie noir et blanc ; 0,055€ HT la copie couleur) à la société Repro Bureautique du Rhin R.B.R. 67800 HOENHEIM 21, route de La Wantzenau, pour un montant HT de 152,10€ par trimestre.

DÉCIDE DE CRÉER un **poste d'agent contractuel** faisant fonction d'ATSEM à mi-temps (11/35^{ème}) non titulaire, dont les attributions consisteront à seconder le professeur des écoles en charge de la classe grande section maternelle et d'établir un contrat d'engagement.

DÉCIDE D'ACCORDER à Mme KLEIDERER Corinne la gratuité de 2 mois de loyer à compter du 1/07/2013 pour les travaux de rénovation du logement communal au 1er étage du 40 rue Principale.

DÉCIDE D'AUTORISER le Maire à signer le **projet de la convention tripartite** relative à la mise à disposition de locaux dans le cadre de l'accueil collectif éducatif pour mineurs accueil périscolaire à Durrenbach

DÉCIDE DE CONFIER la **mission de coordination SPS relative à la construction de vestiaires pour le FC Durrenbach** à la société ACE BTP assistance conseil expertise, Agence Alsace 67500 HAGUENAU 4, rue de la Romaine, pour un montant HT de 1 334,14€ soit 1 572,14€ TTC.

DÉCIDE DE CONFIER au syndicat intercommunal d'eau potable du canton de Woerth la **modification du branchement eau potable existant de vestiaires du FC Durrenbach** au stade municipal pour un montant HT de 1 167,00€ soit 1 638,10€ TTC.

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2013

DÉCIDE DE CONFIER la mission complète de maîtrise d'œuvre AVP, PRO, EXE, ACT, DET, AOR pour le **renouvellement de la chaussée Grand Rue** à BEREST SAS 67401 ILLKIRCH CEDEX 8, rue Girlenhirsch, pour un taux d'honoraires de 5% HT.

DÉCIDE DE CONFIER les missions d'**investigations et d'ingénierie géotechnique de la chaussée Grand Rue** à la société GINGER CEBTP, agence de STRASBOURG 67800 HOENHEIM 13, rue de l'Electricité, pour un montant HT de 3 250,00€ soit 3 887,00€ TTC.

DÉCIDE DE CONFIRMER l'**adhésion définitive de la commune au groupement de commandes** entre la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et ses communes membres pour l'acquisition mutualisée d'un progiciel de gestion intégré en vue de l'acquisition du pack de base avec l'option gestion du cimetière.

DÉCIDE DE CONFIER les travaux de **réfection du calvaire** vers Hegeney à l'entreprise Jean-Claude LANOIX 67580 LAUBACH 39 rue Principale, pour un montant HT de 5 880,00€ soit 7 032,48€ TTC.

DÉCIDE D'APPROUVER le projet et des statuts de **fusion du syndicat intercommunal** du bassin de l'Eberbach et du syndicat intercommunal de curage et de rectification de la Sauer et de DESIGNER M. WEISHAAR Jean en qualité de délégué titulaire et M. WEISS Damien en qualité de délégué suppléant.

DÉCIDE D'APPROUVER les travaux complémentaires de **réhabilitation des sanitaires à l'école maternelle** l'entreprise DENNI carrelage et salle de bain à 67110 GUNDERSHOFFEN 12, rue des Genêts, pour la somme HT de 29 149,77€ soit 34 863,12€ TTC.

DÉCIDE DE CONFIER la réalisation de travaux de lettrage en noir pour la **signalisation du Relais de l'Amitié** à la société Wictory et Associés 67360 MORSEBRONN LES BAINS, 2 rue du 6 Août, pour un montant HT de 708,00€ soit 846,77€ TTC.

LES DÉCISIONS DU C

DÉCIDE DE CONFIER les travaux de **peinture de la salle informatique** au 1^{er} étage de l'école primaire Oberlin à l'entreprise de Peinture WILLINGER 67360 DURRENBACH 108, Grand Rue, pour un montant HT de 1 615,86€ soit 1 728,97€ TTC.

DÉCIDE D'ACQUERIR du **mobilier pour l'école primaire** Oberlin (8 tables mérida, 14 chaises Arizona, 2 pattes écartement de la société MILLENIUM COLLECTIVITÉS Place François Quesnay 79260 LA CRÈCHE, pour un montant global HT de 1 214,62€ soit 1 452,69€ TTC.

DÉCIDE D'ADHÉRER à l'offre de service proposé par syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du canton de Woerth pour le contrôle des poteaux d'incendie .

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013

DÉCIDE D'ACQUÉRIR **2 postes informatiques** et accessoires pour la mairie, auprès de la SARL MPH Multimédia.com de 67360 WOERTH 86 Grand Rue, pour un montant HT de 2 358,73 € soit 2 821,04 € TTC et

DE CONFIER l'installation de ces 2 postes à la mairie, à ORDICLIC à 67360 FROESCHWILLER 4, rue des Jardins, pour un montant HT de 280,00 € et la formation et les interventions ponctuelles selon décompte horaire à 20,00 €/heure HT.

DÉCIDE DE CONFIER les **travaux de ponçage et de vitrification du parquet de la salle informatique** de l'école primaire, à la menuiserie ROHMER 7 rue de Morsbronn 67360 DURRENBACH, pour un montant HT de 1 207,50 € soit 1 444,17 € TTC.

DÉCIDE DE CONFIER la **fourniture et la pose d'un faux plafond démontable à la salle informatique** de l'école primaire à l'entreprise de plâtrerie GASSER Patrick 67350 NIEDERMODERN, 4 Impasse Godar, pour un montant HT de 1 302,00 € soit 1 557,19 € TTC.

DÉCIDE DE CONFIER la **fourniture et la pose d'écrans de séparations aux sanitaires** à l'école maternelle à l'entreprise DENNI Carrelage et Salle de Bains, 67110 GUNDERSHOFFEN, 12 rue des Genêts, pour un montant HT de 1 332,20 € soit 1 593,31 € TTC.

DÉCIDE D'ÉMETTRE un **avis défavorable sur le schéma régional de cohérence écologique** au regard de trois points généraux suivants : manque d'explications techniques sur la définition précise des zonages ; incertitudes sur l'impact du schéma pour le bloc communal ; manque d'information sur la mise en œuvre du schéma par le bloc communal, sans moyen ni outil dédié et D'INTERROGER les services compétents sur la pertinence de certains secteurs identifiés comme zones à enjeux liés à l'urbanisme ou aux infrastructures, en particulier la zone à enjeu lié à l'urbanisme a Durrenbach.

DÉCIDE D'INTERDIRE la **circulation des poids lourds transportant des marchandises sur la Grand Rue** en et hors agglomération, D'AUTORISER le Maire de prendre l'arrêté correspondant, D'ACQUERIR et de mettre en place la signalisation correspondante en accord avec le Centre Technique du Conseil Général de NIEDERBRONN LES BAINS.

DÉCIDE DE FIXER à 40,00 € are, le **prix des parcelles en zone agricole au POS de la commune**, appartenant aux héritiers de feu les époux MENRATH Charles/WEISHAAR Marie Marguerite, aux héritiers de feu de M. WERNERT Lucien, **DE PRENDRE** en charge après accord des héritiers, les frais de Maîtres Patrice et Laurent RITTER, notaires associés à 67360 Woerth, 2, rue des Aulnes chargés d'établir l'acte de vente.

DÉCIDE D'AUGMENTER le **montant total des attributions du marché** approuvé d'une somme de 8.160,64 €, D'APPROUVER l'avenant n°1 du lot 5 Électricité d'un montant HT de 6.840,00 € soit 8.160,64 € TTC à l'entreprise LAEUFFER-QUALITEC 1, rue des Vosges 67250 SOULTZ SOUS FORETS.

DÉCIDE DE CONFIER les **travaux de remise en état des évacuations des eaux pluviales et usées de l'école maternelle** à l'entreprise SUSS CONSTRUCTIONS 67350 NIEDERMODERN 6, Grand rue, pour un montant HT de 11.824,00 € soit 14 141,50 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2013

DÉCIDE DE CONFIER la remise en état du mur de la propriété de M WEISHAAR Bernard à l'entreprise GOERICH Daniel Chemin Allemengasse 67360 LANGENSOULTZBACH, pour un montant HT de 2 150,00 € soit 2 571,40 € TTC.

DÉCIDE DE CONFIER les travaux de réfection du chemin vers Gunstett, à l'entreprise GOERICH Daniel Chemin Allemengasse 67360 LANGENSOULTZBACH, pour un montant HT DE 877,50 € soit 1.049,49 € TTC

DÉCIDE DE PARTICIPER à l'acquisition de 17 gilets par la société de musique Saint Barthélémy de Durrenbach, par une subvention de 60% du montant TTC 4.1096 € soit 2.465 €

DÉCIDE DE PARTICIPER à l'acquisition de matériaux pour le remplacement du bar comptoir à l'abri de pêche de l'AAPPMA de Durrenbach Gunstett Biblisheim, par une subvention de 60% du montant TTC 1 686,36 € soit 1 012 €

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2013

DÉCIDE D'APPROUVER le plan local d'urbanisme qui deviendra exécutoire dans un délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet et le Scot, après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité. Le dossier du plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public à la mairie de DURRENBACH aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture du Bas Rhin.

DÉCIDE D'INSTAURER le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et AU du PLU telles qu'elles figurent au plan local d'urbanisme du territoire de la commune approuvé à cette même séance, et au plan annexé à la présente.

PRÉCISE que le droit de préemption urbain institué par la présente délibération entrera en vigueur à compter du caractère exécutoire de la délibération d'approbation du plan local d'urbanisme et après l'accomplissement des formalités de publicité prévues aux articles R.211-2 et R.211-3 du code de l'urbanisme.

DÉCIDE qu'en application de l'article R 211-2 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention insérée dans un journal diffusé dans le département.

DÉCIDE D'INSTAURER une taxe d'aménagement dans la rue des Jardins et la fixer à 10% .

DÉCIDE D'ACCEPTER un avenant sur le marché « terrassement/gros œuvre » du vestiaire FCD, pour consolidation des fondations sur un montant de 9063,86 €, avec l'entreprise SUSS CONSTRUCTIONS 6 Grand'rue 67350 NIEDERMODERN.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTEURS



ÉLECTEURS Ce qui va changer

Votez : un geste citoyen



COMMUNE DE 1 000 À 3 499 HABITANTS

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires.

Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus.

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- > Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- > Élection des conseillers communautaires

MERCI AUX ASSOCIATIONS



Pour exprimer son estime et sa considération aux membres dirigeants des associations et aux membres du conseil municipal pour leur implication dans le fonctionnement des organisations tout au long de l'année, la commune de Durrenbach a organisé une après midi de rencontre et de convivialité autour d'une garden-party dans le jardin du Relais de l'Amitié. Occasion de présenter les responsables d'associations et de communiquer sur divers sujets. L'après midi a été animée par la musique Saint-Barthélemy à la plus grande satisfaction de tous les convives.

C'était aussi le bon moment pour associer les élus de la caisse du Crédit Mutuel, 100^{ème} anniversaire de l'agence de Durrenbach oblige.

Par la rénovation complète de cette agence et la mise en place de nouvelles technologies, la caisse du Crédit Mutuel contribue au maintien des services dans les petites collectivités. Par ailleurs, la réfection du bâtiment est une vraie réussite sur l'aspect extérieur et pour la fonctionnalité intérieure grâce à des choix judicieux de personnes avisées.

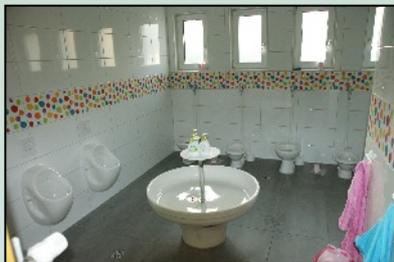


TRAVAUX ET RÉAMÉNAGEMENT

LES SANITAIRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La municipalité a décidé lors sa réunion du 16 mai 2013 de rénover les sanitaires de l'école maternelle.

En effet cette opération était nécessaire, sachant que ces installations dataient encore de la construction de l'école dans les années 1960. Des réunions de travail et de concertation ont été établies avec le corps enseignant pour le choix des équipements et des coloris de carrelage...



L'ensemble des travaux : assainissement, carrelage, pose équipements et peinture a été réalisé par l'entreprise DENNY de Gundershoffen, pour une somme de 36 616,40 € TTC.



Se rajoute la pose de cloisons de séparation entre les cuvettes pour un montant de 1 593,00 € TTC.

Ces nouveaux sanitaires clairs, modernes, aux couleurs

chatoyantes vont désormais améliorer, pour une bonne part, le cadre de séjour des enfants et du personnel.

SALLE DE CLASSE DU CM 2

Un investissement complémentaire a été fait da la salle de classe du CM2 (Mme METZ). Un nouvel éclairage a été étudié et installé par l'entreprise IDE Durrenbach pour une meilleure répartition du flux et un meilleur confort des écoliers, pour un montant de **5.824,52 € TTC**.

Les autres salles de classe seront équipées ultérieurement.

REPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DU PRESBYTÈRE

Une nouvelle chaudière au gaz à condensation avec ventouse d'une puissance de 45 KW, a été installée en remplacement de la chaudière au fuel devenue plus que vétuste. Dans cette opération, les circuits de chauffage des 2 étages ont été séparés pour permettre des comptages individuels.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise de chauffage Claude BRAEUNER de Soultz/s/forêts pour un montant de 20 016,09 € TTC



SALLE INFORMATIQUE

L'école Oberlin s'est dotée d'une extension de la salle informatique. L'appartement du premier étage, libéré depuis environ 1 an, a été mis à disposition de l'école, partiellement pour l'extension de la salle informatique, le complément étant destiné aux enseignants pour implantation d'un bureau, d'une salle de réunion et du rangement.



Cette salle est équipée d'une dizaine d'ordinateurs qui sont mis à disposition de l'ensemble des classes. L'école de Durrenbach compte 96 écoliers dont 28 en maternelle.

Ces différents travaux de rénovation et d'extension ont été réalisés par les entreprises suivantes :

- Travaux électriques + gaines avec différentes prises informatiques + divers, par IDE Durrenbach, pour un montant de 7 355 € TTC
- Travaux de peinture, par Peinture WILLINGER Bernard Durrenbach pour un montant de 1 728,97 €
- Faux-plafond, par GASSER Patrick, NIEDERMODERN, pour un montant de 1 557,19€
- Équipement : mobilier scolaire (chaises, tables...) pour un montant de 1.452,69 €
- Restauration du plancher, ponçage et vitrification par Menuiserie ROHMER, Durrenbach pour un montant de 1444,17€. Soit un investissement global TTC de 13 538,42 €.

NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE FC DURRENBACH

Lors de sa réunion du 7.06.2012 et sur demande des dirigeants et joueurs du Football Club de Durrenbach, le conseil municipal a décidé la construction de nouveaux vestiaires.

Cet investissement a été jugé utile et nécessaire vu la vétusté et la dégradation des vestiaires actuels, construits dans les années 1980 et arrivés en fin de vie. Ces lieux sont indirectement, au travers de l'utilisation de nombreuses équipes adverses, l'image du village.

Cet investissement estimé à **280.000 € TTC**, d'une surface d'environ 310 m2, est équipé de 4 vestiaires avec douches, 1 vestiaire arbitres, 1 bureau/infirmier, 1 ensemble sanitaire, 1 local rangement, 1 local technique et 1 salle de réunion, il répond au cahier des charges de la Fédération Française de Football (niveau maxi promotion).



L'utilisation d'une chaudière électrique avec chauffage au sol impose un nouveau branchement et le passage au tarif jaune.

Financement : 76.000 € de subvention du Conseil Général, 20.000 € de subvention de la LAFA, solde d'environ 185.000 € par la commune moins une récupération de TVA, dans 2 ans, d'environ 35.000 € (soit une dépense communale d'environ 150.000 €).

Pour limiter le montant de cet investissement, en économisant sur la main d'œuvre, les dirigeants et joueurs réaliseront les travaux d'installation du chauffage, des sanitaires et des travaux de peinture. Dans un projet futur, le bâtiment « anciens vestiaires » sera démoli et remplacé par un nouvel ensemble WC public.

Espérons que ce nouvel équipement puisse contribuer à la pérennité du club et soit à la satisfaction des 160 licenciés et des encadrants.



LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS



Guitton Stephane/ Philipon Carole
3 Rue des Anneaux



Daurut Gilles/ Weinling Marie-Aurore
3 A Rue des Anneaux



Noguès Julien/ Schmidt Carole
14 A rue des Vergers



Uhrig Christophe/ Riehl Carine
9 Rue des Vergers



Hartheisser Guy/ Fuchs Gaëlle
1 Rue des Jardins



Crèche Opti 'Mouss
ZA Rte de Walbourg



Maison Geldreich 3ème bâtiment
Route de Haguenau

LA FÊTE DES SENIORS

Une belle fête a réuni les seniors dans la grande salle du Relais de l'Amitié, décorée pour la circonstance par l'équipe du conseil municipal. La présence de la doyenne du village (95 ans) Madeleine Schell fut particulièrement appréciée et applaudie. Le maire Charles Meyer-Kuhn, l'adjoint Jean Weishaar, les conseillers municipaux ont accueilli chaleureusement les 120 invités de la commune de 65 ans et plus. Après le mot de bienvenue, le maire présenta un rapide bilan des événements qui ont marqué l'année écoulée et les projets de l'année à venir. Un délicieux repas « Suppefleisch » servi par un restaurateur de Durrenbach a régalé les palais de tous les participants.



Tout au long de l'après midi, l'animation fut assurée par l'ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts avec une trentaine de chanteur par l'interprétation de morceaux variés à la plus grande satisfaction de tous les convives. Nous remercions le Mannerchor pour sa participation à cette fête pleine de convivialité. Une pièce de théâtre a été interprétée par la troupe de Paul Steiner avec beaucoup d'humour. L'après midi s'est terminée en apothéose avec la présentation d'une vidéo de notre artiste René Fabacher qui s'est attaché à monter une rétrospective des événements et réalisations des 20 dernières années de la commune de Durrenbach. Document très intéressant qui montre l'évolution du village et les initiatives prises par les équipes des maires Charles Meyer-Kuhn et Albert Zeigin.

Le traditionnel vin chaud clôtura cette fête des seniors, avant que chacun se souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et se promette de revenir l'année prochaine.

LE CORRESPONDANT DÉFENSE

INNOVATION : LE LANCE-ROQUETTE UNITAIRE

Créé et commandé par Louis XIV, le 1er régiment d'artillerie, le plus ancien régiment de l'arme du même nom, va devenir le plus moderne. Au cours de l'année 2014, il percevra un nouveau système d'arme, le lance-roquette unitaire (LRU). Rien de tel pour illustrer la devise du régiment « Royal d'abord, premier toujours » !

Fin novembre 2013, sur la pointe du Titan, au nord-est de l'île du Levant, le LRU a été testé, pour la première fois, en tir de munitions de guerre. Une étape majeure (et brillamment franchie) dans son processus de qualification. Ce système d'arme se révèle performant et ultra-moderne, avec une frappe à longue portée et une précision impressionnante. Pour se faire une idée, il pourrait, depuis l'esplanade des Invalides à Paris, atteindre des cibles à Beauvais, par exemple, avec une précision de l'ordre de 5 mètres !

Sa munition est indifférente aux conditions climatiques et à la géographie du terrain. Idéal pour l'appui au contact des unités de mêlée sur un terrain ouvert et en zone urbanisée ! Le LRU s'inscrit au cœur même du dispositif d'appui des forces en complément de l'appui aérien et des autres catégories de frappe. Une réussite technologique pour une innovation tactique sur le terrain, en 2014. Dans le respect de la convention internationale d'Oslo, ces roquettes ne comportent pas de sous-munitions explosives.



SÉCURITÉ AÉRIENNE EN GUYANE

26 octobre 2013, 18 h 40, sur la base aérienne 367 Capitaine François Massé à Cayenne en Guyane, l'équipage d'un avion Hercules C130 effectue un test sur le moteur extérieur gauche, à l'issue d'un vol entre la France et la Guyane. Engagé en mission de livraison périodique de matériels depuis la métropole, il transportait ce jour-là un radar Aladin (autonome léger à déploiement instantané) Nouvelle Génération Durci destiné au Centre de Contrôle Militaire de Kourou. Ce radar tactique de terrain, conçu pour être employé rapidement, est déployé pour prendre le relais d'un radar Centaure. Ce dernier, qui assure la sécurité des vols civils et militaires de la Guyane, va être désactivé le temps d'une période d'entretien. Avec ce matériel de substitution, les FAG (Force armée en Guyane) seront en mesure de poursuivre leur mission de sécurisation de l'espace aérien, particulièrement celui du CENTRE SPATIAL GUYANAIS. En effet, dans le cadre de la mission Titan, les forces armées en Guyane participent à la sécurisation des opérations de lancement des fusées Ariane et Soyouz : au sol, à la mer et dans les airs.



Photo caporal-chef Serpillo

UN CAÏMAN ET UN TIGRE, NOUVELLE GÉNÉRATION



1^{er} atterrissage à Phalsbourg

Pour aller encore plus vite, encore plus loin. Pour être encore plus performants, plus efficaces. Pour dépasser leurs capacités opérationnelles : une nouvelle génération d'hélicoptères ! Cette nouvelle génération ultra technologique d'hélicoptères vient de rejoindre le 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat (1^{er} RHC) à Phalsbourg. Après leur formation à l'Ecole de l'Aviation Légère de l'armée de Terre au Cannet des Maures, les deux Tigres et le Caïman vont être expérimentés pour valider leur emploi tactique

Pour aller encore plus vite, encore plus loin. Pour être encore plus performants, plus efficaces. Pour dépasser leurs capacités opérationnelles : une nouvelle génération d'hélicoptères !

Cette nouvelle génération ultra technologique d'hélicoptères vient de rejoindre le 1^{er} régiment d'hélicoptères de combat (1^{er} RHC) à Phalsbourg. Après leur formation à l'Ecole de l'Aviation Légère de l'armée de Terre au Cannet des Maures, les deux Tigres et le Caïman vont être expérimentés pour valider leur emploi tactique



Le Caïman



Le Tigre

opérationnel. Nouveaux fleurons de l'armée de Terre, ces premiers équipages en version appui-destruction vont désormais voler dans les cieux mosellans.

LE GROUPE AÉRONAVAL CHARLES DE GAULLE FRANCHIT LE CANAL DE SUEZ

Voie d'accès privilégiée vers l'océan Indien et l'Asie, le canal de Suez est régulièrement emprunté par les bâtiments de la marine Nationale engagés dans la lutte contre la piraterie ou contre le terrorisme. En se déployant au sud du canal, le groupe aéronaval démontre une nouvelle fois sa capacité à se projeter dans la durée loin de son port base. Pendant une douzaine d'heures, le groupe aéronaval français, composé du porte-avions *Charles de Gaulle*, de la frégate de défense aérienne *Forbin*, du bâtiment de commandement et de ravitaillement *Meuse*, de la frégate anti sous-marine *Jean de Vienne* et d'un sous-marin nucléaire d'attaque a fait l'objet de toutes les attentions. En effet, bien qu'il s'agisse de son sixième déploiement dans l'océan Indien depuis 2001, le groupe n'avait pas franchi ce lieu stratégique depuis 2011.



Sur le pont du Charles de Gaulle





L'école Jean-Frédéric OBERLIN

Cette année, 96 élèves fréquentent notre école :

- 27 élèves en PS/MS avec Isabelle HUBER et Martine KLIPFEL, l'aide-maternelle
- 28 élèves en GS/CP avec Anne-Marie RIGOLLOT et Stéphanie DENNI, la nouvelle aide-maternelle à mi-temps
- 20 élèves en CE1/CE2 avec Delphine DEVILLERS
- 20 élèves en CM1/CM2 avec Michèle METZ et Margaux TISSIER, la modulatrice (qui prend la classe en charge le lundi)

La commune a effectué des aménagements importants pour l'école : une toute nouvelle salle d'eau pour les maternelles, et une grande salle pour



l'informatique dans le bâtiment du primaire, claire et accueillante. Evelyne KRAEMER, notre infatigable informaticienne bénévole, s'est chargée de la réinstallation de tous les ordinateurs, de leur mise en réseau, et elle en a profité pour les nettoyer et améliorer leur capacité.



Comme dans toutes les écoles de France, le débat sur le nouvel aménagement a été engagé. En effet, dès la rentrée 2014, les élèves auront toujours classe durant vingt-quatre heures par semaine, mais réparties sur neuf demi-journées au lieu de huit. Cette réforme des rythmes scolaires vise à mieux alléger la journée de classe.

Notre commune, après débat avec le Conseil d'Ecole et consultation auprès des parents d'élèves, envisage de proposer l'organisation suivante :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi cours de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h15
- mercredi de 8h à 11h

C'est le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale qui prendra la décision finale à partir des propositions transmises.

Quels horaires préférez-vous ?		
8h-11h30 et 13h30-15h15		26
8h15-11h 45 et 13h30-15h15		11
8h30-12h et 13h30-15h15		9
Sans préférence		1
Quelle demi-journée préférez-vous ?		
mercredi	8h - 11h	9
	8h15 - 11h15	4
	8h30 - 11h30	16
samedi	8h - 11h	10
	8h15 - 11h15	5
	8h30 - 11h30	10
Pas de préférence		
Après les cours, que prévoyez-vous ?		
Mes enfants rentreront à la maison ou iront chez une assistante maternelle		28
Je compte sur le périscolaire dès 15h15		17
Autre		10
<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs parents expriment leurs attentes concernant des activités gratuites mises en place par la commune, au moins jusqu'à 16h, et demandent si des subventions seront allouées aux communes de manière durable. - Certains parents expriment aussi leur total désaccord concernant la réforme, ils souhaitent en rester à la semaine de 4 jours. 		

Les dernières nouvelles du Pêriscolaire

Une quarantaine d'enfants sont inscrits à l'année, en moyenne 17 enfants mangent au pêriscolaire le midi et environ 8 sont présents le soir !



Les repas du midi sont toujours pris dans les locaux du presbytère et livrés en liaison chaude par le restaurant La Belle Vue de Hegney. Les enfants sont toujours aussi ravis des repas et de l'ambiance conviviale du temps de midi.

Les pêriscolaires de Durrenbach et Walbourg sont regroupés en soirée. Un transport avec un véhicule 9

places (mis à disposition par la communauté de communes de la Vallée de La Sauer-Pechelbronn) est assuré par l'animatrice.

L'équipe d'animation est constituée de Marlène LEGLAIVE référente au pêriscolaire de Walbourg et de Karine FERNANDES référente au pêriscolaire Durrenbach.

Le projet phare retenu pour cette année est la mise en scène d'une comédie musicale le mardi soir autour du thème de « LA TÉLÉ EN FOLIE » avec l'ensemble des enfants !

Danses, saynètes (petite comédie bouffonne), création de décors et de costumes sont prévus au programme.

Une présentation du spectacle aura lieu en fin d'année scolaire dans le cadre d'une grande fête regroupant l'ensemble des pêriscolaires de la communauté de communes!

Les autres soirs les activités s'orientent autour des jeux, du modelage ainsi que de diverses activités manuelles ou sportives!

Favoriser la communication et les échanges dans un souci de respect mutuel, développer la créativité pour l'imaginaire de l'enfant et permettre à celui-ci de tendre vers l'autonomie sont également nos priorités. Ceci afin de rendre chaque enfant acteur au sein du groupe ainsi que de la structure.

Un des objectifs prépondérant des pêriscolaires est le plaisir de réaliser des projets ensemble pour ainsi favoriser la création de lien social tant au sein de la structure même que sur l'ensemble du territoire.

Patricia PICOT-BALL la coordinatrice locale des pêriscolaires est chargée d'impulser une dynamique et de créer une harmonisation au sein de l'ensemble des équipes du territoire composé d'une quinzaine d'animatrices.

Pour tout renseignement **06 30 27 13 58** ou **PICOT-BALL Patricia coordinatrice locale : 03 88 90 77 84** ou **06 23 59 82 12**



L'association "En Avant Les Enfants" mène des actions, dont les bénéfices sont reversés au différentes classes de l'école Oberlin. Ces dons permettent d'alléger la part financière des familles lors de sorties scolaires. (Spectacles, Visites des musées, Classe verte)



Nous avons aussi pour vocation d'apporter un peu d'animation villageoise, à destination des enfants et des familles : nous organisons ainsi un atelier couronne de l'aveit, la venue du Saint Nicolas autour d'un marché de Noël, le ramassage des sapins et le

feu de joie avec les Jeunes Sapeurs Pompiers de Durrenbach, le carnaval des enfants, la venue d'un magicien suivi d'un goûter pour fêter la fin de l'année scolaire.

Nous accueillons à bras ouverts tout nouveau membre désireux de s'investir régulièrement ou occasionnellement dans nos manifestations.

Vous pouvez nous joindre par e-mail à l'adresse :



enavantlesenfants@voila.fr
ou visiter notre blog : <http://enavantlesenfants.eklablog.fr>

ASCL Association Sport Culture Loisir

Avec trois manifestations au programme, l'A.S.C.L. a clôturé la saison 2013

1^{er} avril 9^o Grand Prix cycliste : malgré le temps froid, plus de 200 coureurs ont participé aux différentes courses. Cette manifestation, organisée en collaboration avec le V.C.N.A. de Soultz attire toujours beaucoup de coureurs (masculin comme féminin)

31 août Open Air : réussite totale encore cette année, malgré une météo menaçante.



Près de 900 fans de la Volksmusik se sont donnés rendez-vous à l'Étang de l'Obermatt. Il faut dire que le plateau était relevé avec Robin Schlupp d'Etendorf, Oliver Thomas,

Mario et Christophe, les Pfunds Kerle, Anita et Alexandra Hoffmann, et pour terminer la soirée, les Lustige Elsässer.



20 décembre Concert de Noël : Florian et Betsy ont entraîné le public sur un répertoire magnifique, et l'église était remplie jusqu'à la dernière place.



Les dates à retenir pour 2014 :

- lundi 21 avril 10^{ème} Grand Prix cycliste
- 7-8-15-16 novembre : présentation d'une pièce de théâtre au Relais de l'Amitié
- 20 décembre : concert de Noël

AAPPMA – DURRENBACH - GUNSTETT - BIBLISHEIM



Créée en 1973, l'AAPPMA Durrenbach – Gunstett – Biblisheim n'a cessé de se développer grâce au dynamisme de ses différents présidents qui se sont évertués à développer l'association tout en participant activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et à mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière environnementale : nettoyage du printemps, élagage des arbres, adhésion au statut de l'eau. Notre association a hélas connu un moment difficile avec le décès inopiné de notre regretté président VOLPERT Pascal, qui a laissé un vide immense dans notre grande famille de pêcheurs. Soucieux de

poursuivre son action, le comité, sous l'impulsion de son nouveau président, CONRAD René, a entrepris un programme de rénovation du local de pêche afin d'offrir le meilleur accueil à ses amis pêcheurs dans un cadre agréable. D'autre part, afin de garantir la pérennité de l'association, l'école de pêche continuera son activité en 2014 en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer et les enseignants des différentes écoles. Actuellement, une vingtaine de jeunes « chevaliers de la gaulle » fréquentent notre école, renfort appréciable à la centaine de membres de notre association. Investissements durables, formation de jeunes, l'AAPPMA Durrenbach – Gunstett – Biblisheim est un vecteur essentiel du développement de la vie associative dans notre région. A ce stade, permettez nous de remercier aussi nos communes en général, et celle de Durrenbach en particulier pour leur indéfectible soutien. Mais les efforts déployés pour la rénovation des bâtiments, l'école de pêche ainsi que nos actions en faveur de l'environnement supposent un effort financier considérable. Aussi, l'AAPPMA organise chaque année, en dehors des matinées de pêche, deux manifestations qui sont maintenant bien ancrées dans les esprits : le déjeuner-dansant qui aura lieu le dimanche 23 février 2014 au Relais de l'Amitié à Durrenbach, ainsi que la journée « Kesselfleisch » dimanche le 5 octobre 2014 à l'étang de l'Obermatt. D'ores et déjà les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès du président Conrad René (03.88.09.35.64) ou du trésorier Philippe Jean-Jacques (03.88.09.42.85). Enfin, un grand merci également à ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année : pêcheurs, bénévoles, communes

Le Comité



LE FCD

UNE ANNÉE 2013, RICHE EN ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET EXTRA SPORTIFS !

LE FC DURRENBACH ÉTAIT EN FÊTE DURANT CETTE ANNÉE 2013 ! PLUSIEURS MANIFESTATIONS D'EXCEPTION SONT À L'HONNEUR !

Les mercredis du foot :

Sur proposition du Président du Conseil général Guy Dominique KENNEL, le Racing Club de Strasbourg Pro s'est invité au FCD pour une séance d'entraînement pour nos U11 et U13. Après un moment de convivialité entre l'ensemble des personnalités présentes, l'entraîneur du RCSA François KELLER et cinq joueurs de l'équipe pro du RCSA ont coaché nos jeunes. Séances techniques, dribble ... un véritable entraînement de pro ! L'après midi s'est terminée par un tournoi entre les différentes équipes constituées. Les vainqueurs de ce tournoi ont été invités pour accompagner les joueurs pro sur la pelouse lors du match RCSA – Sarre Union. L'ensemble des jeunes a été invité à assister à ce match. Le FCD a spécialement affrété



Mercredi du foot



Remise du maillot par Marc KELLER

un bus pour convoyer les parents et les jeunes à cette rencontre. Un moment inoubliable pour nos jeunes et moins jeunes présents !

La montée en D1 : BRAVO à notre équipe 1 !



La OH LA des joueurs aux supporters

Après une année passée en D2, notre équipe 1 retrouve la D1. Cette montée, souhaitée durant plusieurs mois, s'est concrétisée lors du



Après le match

dernier match à domicile ! Les nombreux supporters ont été ovationnés par les joueurs, avant de faire le tour du village dans la remorque conduite par le délégué de cette équipe depuis de nombreuses années déjà, René MEYER KUHN. Félicitations à cette équipe !



Départ pour le tour du village

Cette montée en D1 a également permis le recrutement de plusieurs nouveaux joueurs souhaitant venir renforcer l'équipe durant cette



Un fervent supporter

saison 2013/2014 dont l'objectif est de monter en promotion !

La renaissance de notre équipe 3 : nos anciens joueurs et coaches reviennent en action

Après une année de trêve et de réflexion, nos anciens entraîneurs Raymond EINHORN et Dominique WERNERT reviennent à la tâche pour remonter cette équipe 3. Les anciens joueurs reviennent au club pour soutenir les plus jeunes de notre équipe 3.

Le tournoi des jeunes : on ne change pas une équipe qui gagne !

Un fois de plus, Dominique WERNERT a organisé ce tournoi de jeunes avec brio durant le week end de Pentecôte. Malheureusement le temps n'était vraiment pas au rendez vous pour cette manifestation exceptionnelle en Alsace du Nord ! Nous étions, avec une température de 13°, la région la plus chaude de France ! Pourtant, les éducateurs et jeunes ont bravé la pluie et le vent. Le soleil généreux et sportif présent dans le cœur de chacun a permis de réchauffer l'atmosphère.

La Zumba Fiesta

Une 1^{ère} en Alsace du Nord ! Le FC Durrenbach, en collaboration avec Fitness M, propose une Zumba Fiesta Géante en plein air le samedi

18 mai. Jyem Gourpil, chorégraphe de « Zumba he Zumba ha » et « Fiesta Buena » venu d'Aix en Provence, Samuel Ramires Spornova venu de Chartres et Souleymane venu de Mulhouse ont animé ces quatre heures non stop de Zumba pour les 200 Zumbettes présentes.

La soirée choucroute : une institution au FCD !

Depuis 23 ans, notre soirée choucroute fait salle comble. Nous devons refuser des personnes. Cette année, c'est l'orchestre « les Valéry's » qui a animé cette belle soirée folle. En effet à 3h, il était à nouveau 2h! Alors, à bon entendeurs, pensez à réserver vos places dès maintenant !

Au nom du comité, des joueurs, je tenais à remercier personnellement et chaleureusement l'ensemble de nos supporters, nos sponsors, nos éducateurs bénévoles, tous ceux qui de près ou de loin ont une pensée pour notre association et la commune de Durrenbach pour votre soutien tout au long de cette année 2013.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez vous pour 2014 :

- notre tournoi de jeunes durant le Week-end de Pentecôte les 8 juin et 9 juin
- Notre fête républicaine du 13 juillet
- Notre soirée choucroute avec les « Valéry's » le 25 Octobre

Si vous avez un peu de temps et que vous souhaitez rejoindre cette belle équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !

Le FC Durrenbach n'a pas besoin que de joueurs de foot.... !

Le FC Durrenbach vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 en notre compagnie !

Association GYM'NANAS

Les membres de l'association de gymnastique féminine « GYM'NANAS » ont clôturé l'année en se rendant, après une agréable marche dans un restaurant du secteur, pour une soirée en l'occurrence bien chaude (le thermomètre affichait 28°) et les boissons rafraîchissantes étaient les bien venues, ainsi qu'une table bien garnie.



Après la pause d'été, les cours de gymnastique féminine ont repris à la mi-septembre 2013, et les candidates sont toujours aussi nombreuses.

Les cours de gym tonique dans une ambiance décontractée et ludique, ainsi que des cours plus axés sur le Fitness-Aérobic sont dispensés à raison de deux séances par semaine :

- le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30 ou de 19 h 30 à 20 h 30 avec VICKY. Ainsi ces cours contribuent à améliorer la concentration et la mémoire, aident à se relaxer, à travailler l'équilibre et à connaître son corps.
- le jeudi soir de 18 h 30 à 19 h 30 ou de 19 h 30 à 20 h 30 avec ASTRIDE, pour celles qui préfèrent un cours de gym très tonique pour se défouler et transpirer : on s'amuse, on fait du bien à son corps et à son esprit.

Naturellement pour les deux formules, il faut respecter quelques règles, à savoir : boire régulièrement durant les temps de pause

- chaque mouvement doit être réalisé progressivement afin de ne pas brusquer ni traumatiser les muscles
- respecter un retour au calme avec du stretching et des étirements

Et toujours en musique, chaque année, les CD sont renouvelés avec les derniers tubes à la mode.

AVIS AUX AMATEURS !!!

Brigitte CHRISTOPHEL

Présidente

Musique Saint Barthélémy

Le Concert Annuel

Plus de 500 personnes se sont déplacées en deux jours pour le concert annuel du 6 et 7 avril 2013. Encore un succès qui met du baume au cœur des musiciens de Durrenbach et stimule leur motivation. Les dates du prochain concert annuel sont prévues pour le samedi 12 et dimanche 13 avril 2014.

Venez nombreux. Merci d'avance.



En action, Jacky le présentateur, sous l'oreille attentive de plus de 300 auditeurs.

Fête de la musique du 21 juin 2013, pas de pluie torrentielle comme en 2012, mais là, le soleil avait bien renoué avec la tradition et la foule aussi était au rendez-vous au centre du village, à la grande satisfaction des musiciens et aussi de Marcel Hummel qui s'occupe avec brio de l'intendance.



1924 – 2014 La Musique saint Barthélémy fête son 90^{ème} anniversaire.

La traditionnelle soirée **Volksmusik** du 1^{er} samedi d'octobre n'aura pas lieu cette année. Par contre le dimanche 27 septembre sera entièrement consacré aux festivités du 90^{ème} Anniversaire.

Au programme un repas de midi avec apéritif concert par l'Harmonie de Hunsbach. L'après midi sera animée en Non-stop par l'harmonie d' Engwiller, l'harmonie d' Offwiller, la Musique Ste Cécile de Surbourg.

En soirée, tarte flambée et l'apothéose musicale avec le brillant **Ensemble HAPPARANKA** dont la renommée n'est plus à refaire.

En répondant à notre invitation vous aurez l'occasion de partager un bon repas dans une belle ambiance musicale, avec gaieté et bonne humeur, tout en vous épargnant les fastidieuses corvées ménagères dominicales. D'ores et déjà les musiciens de Durrenbach vous remercient pour votre soutien et du bon accueil que vous réserverez aux équipes qui passeront dans vos foyers, pour la prévente des cartes repas.



Le Club des Seniors

Ah !!!!les Vieux ...

Ils ne sont pas si vieux qu'on le pense.



Les Seniors de Durrenbach se font toujours un plaisir de sortir ensemble. La bonne humeur est de règle et le groupe, dont 2/3 de femmes, se réjouit toujours de se retrouver lors des différentes rencontres au courant de l'année. Celles-ci commencent au mois de janvier par un repas pris en commun depuis 3 ans chez Marcel et Yannick. C'est avec joie que la soixantaine de personnes se retrouve pour un partage de souvenirs et un moment de convivialité.

Les activités n'ont pas été nombreuses en 2013, mais toujours adaptées à la situation des participants.

Le 5 Mars, 2013 une rencontre dans la salle du Relais de l'Amitié avec un groupe d'élèves et de professeurs du Séminaire de Jeunes de Walbourg. Ils ont présenté leurs réalisations faites depuis 7 ans, grâce aux dons récoltés au courant des années scolaires pour la construction d'école et d'un dispensaire à IMASGO, village du Burkina-Faso, anciennement la Haute-Volta. C'est un des pays les plus pauvres du monde, car très dépendant de la situation climatique.

Le 20 Juin, nous avons la joie d'être accueillis à Merkwiler-Pechelbronn par François et Lily Wernert. François est un enfant de Durrenbach, né en 1937. Quelle ne fut notre surprise de trouver chez ces collectionneurs amateurs, pour leur plaisir, de belles voitures anciennes, de l'outillage de mécanicien de l'armée américaine de la dernière guerre et différents objets datant du siècle dernier.

Ce fut pour eux et pour les visiteurs d'un jour, un moment de retrouvailles qui se termina par un moment convivial organisé par nos hôtes. Un grand merci à eux. La matinée se termina par la visite du musée du pétrole. Après un bon repas au restaurant à l'Étoile, l'après-midi fut consacrée à la visite du musée de la "Cour de Marie" à Hatten

Le Lundi 9 Septembre, sous le thème "Innovation pour l'autonomie des Personnes Âgées", le Conseil Général avait lancé des invitations pour une présentation pendant les journées de la Foire Européenne.

Après une visite libre de l'exposition, la rencontre eu lieu au stand du Conseil Général en début d'après midi. Les témoignages des utilisateurs et des prestataires de ces nouvelles technologies ont permis de faire comprendre l'intérêt de telles installations à domicile. Le fonctionnement de ces nouvelles technologies s'apprend à tout âge.

Le groupe des Seniors qui se rencontre depuis plus de 10 ans au sein de l'association "Les Seniors de Durrenbach" se réduit tous les ans. Les jeunes Seniors sont appelés à reprendre le flambeau.

Nous nous souvenons aussi des neufs membres qui nous ont déjà quittés et spécialement du départ pour l'éternité en 2013 de Lucien SCHMITT, Raymond BOUHR, François SIEDEL et Manfred LEHMANN. Ils étaient des amis fidèles de l'association.



Les Sapeurs Pompiers

La Section des pompiers de Durrenbach-Walbourg compte aujourd'hui 15 actifs, dont 8 hommes et 7 femmes, habitant pour 12 d'entre eux à Durrenbach, 2 à Walbourg et 1 à Hinterfeld.

L'année 2013 a connu une recrudescence à plusieurs niveaux.

Les interventions ont augmenté de 50% par rapport à l'an passé, avec 79 interventions, dont 48 pour secours à personne, 21 pour destruction de nids de guêpes/frelons, 2 feux d'habitations, 2 feux de cheminée et

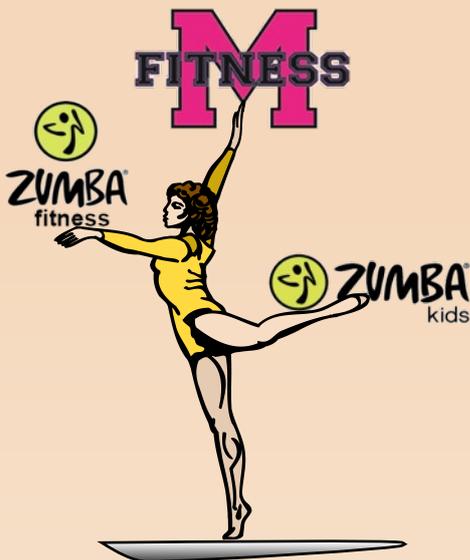
6 interventions diverses. 47% de ces interventions se sont déroulées à Durrenbach, 41% à Walbourg et 12% pour Hinterfeld et Biblisheim. La reconnaissance de Jean-Yves Georges, Marine Heitz, Stéphanie Kleiderer, Aurélia Koehl, Johanna Menrath, Guillaume Pagani, et Kevin Weiss qui ont reçu le grade honorifique de sapeur 1^{ère} classe.

La formation des jeunes sapeurs pompiers qui s'est consolidée par la mise en activité de Stéphanie Kleiderer et de Kevin Weiss, venus renforcer Patricia Wolff, Catherine Klingler pour former nos 7 jeunes (venus de Durrenbach, Morsbronn-les-bains, Eschbach et Woerth) dont trois nouvelles recrues, aux gestes de secourisme, aux techniques d'interventions incendie et aux opérations diverses, tous les samedis après-midi.

L'affluence croissante à nos manifestations traditionnelles comme notre fête d'été et notre loto bingo qui ont accueilli un grand nombre d'entre vous et que nous espérons retrouver le 11 janvier 2014 au stade de Durrenbach autour du verre de l'amitié et d'un feu de joie à l'occasion de l'Opération Sapin, organisée en partenariat avec l'association « En avant les enfants ». Notez dès à présent notre prochain loto bingo le 15 février et notre fête d'été le 31 août au Relais de l'Amitié.

Les Sapeurs-Pompiers de Durrenbach-Walbourg vous remercient chaleureusement pour vos marques de soutien et votre confiance et vous souhaite une très bonne année 2014.





La ZUMBA® ZUMBAKIDS® à Durrenbach

Êtes-vous prêt à faire la fête pour être en forme ? C'est exactement ça, le programme Zumba®.

La **Zumba®** est un programme de fitness s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines (salsa, merengue, cumbia, reggaeton, ...). Créée par le professeur de fitness colombien Beto Perez, également chorégraphe de nombreux artistes dont la chanteuse Shakira, la Zumba® est un phénomène planétaire.



Depuis ses débuts en 2001, l'engouement pour la Zumba® se propage dans tous les pays et depuis 2010 en

France. Plus de 14 millions de personnes de toutes tailles, de tous âges et de toutes corpulences suivent des cours de Zumba® chaque semaine, dans plus de 140 000 endroits répartis dans quelque 150 pays.

Nouveauté cette année : **Zumbakids** : un mélange de musiques latines et des pas de danses simplifiés pour enfants de 6 à 11 ans. Une animation éducative, sportive et amusante pour les enfants.

Aujourd'hui, l'association **Fitness M** propose des cours de Zumba® à Durrenbach tous les lundis à 20h00 et les mercredis à 19h30.

Cours de **Zumbakids®** tous les mercredis à 18h30. L'animatrice, **Marianne Criqui**, est titulaire de la carte professionnelle d'Éducateur sportif et certifiée Instructeur **Zumba®** et **Zumbakids®**.

La Zumba® est une fête exaltante, efficace, facile à suivre, pour brûler des calories et emmener des millions de personnes vers la joie et la santé.

Venez faire la fête avec nous !!!

Pour nous contacter : fitnessm2011@hotmail.fr

Tél : 06 73 54 04 41

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

BIBLISHEIM DURRENBACH GUNSTETT HINTERFELD WALBOURG

JANVIER			
Samedi 11	DURRENBACH	Opération sapins + crémation 18 h au Stade	Sapeurs Pompiers
Samedi 18	WALBOURG	Soirée théâtrale Elsässer Théâtre	
Samedi 18	DURRENBACH	Assemblée Générale APPMA au Relais de l'Amitié	
Dimanche 19	WALBOURG	Après-midi théâtrale Elsässer Théâtre	
Samedi 25	WALBOURG	Soirée théâtrale Elsässer Théâtre	
Samedi 25	WALBOURG	Basket Club « Couscous » à midi	
FÉVRIER			
Samedi 15	DURRENBACH	Loto-Bingo Sapeurs Pompiers	
Dimanche 23	DURRENBACH	Déjeuner dansant APPMA au Relais	
MARS			
Samedi 29	WALBOURG	Exposition artistique – Culture et patrimoine	
Dimanche 30	WALBOURG	Exposition artistique – Culture et patrimoine	
AVRIL			
Samedi 12	DURRENBACH	Concert annuel au Relais de l'Amitié (Musique Saint Barthélémy)	
Dimanche 13	DURRENBACH	Concert annuel au Relais de l'Amitié (Musique Saint Barthélémy)	
Lundi 21	DURRENBACH	Course cycliste	

MAI		
Samedi 3	WALBOURG	Tartes flambées chorale Biblisheim-Walbourg
Samedi 17	GUNSTETT	Concert annuel accordéon ACAG
Samedi 24	WALBOURG	Soirée « tartes flambées et pizzas à volonté » Basket Club
Jeudi 29	WALBOURG	Kermesse Séminaire
JUIN		
Samedi 7	GUNSTETT	Soirée Tartes flambées et pizzas Amicale des Sapeurs Pompiers
Dimanche 8	DURRENBACH	Tournoi des Jeunes Footballeurs
Lundi 9	DURRENBACH	Tournoi des Jeunes Footballeurs
Samedi 21	DURRENBACH	Fête nationale de la Musique
Samedi 28	BIBLISHEIM	Fête d'Été SLAB (Place des Fêtes)
JUILLET		
Dimanche 13	DURRENBACH	Feu d'artifice FC Durrenbach
AOÛT		
Jeudi 14	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Vendredi 15	HINTERFELD	Fête d'été ASC Hinterfeld
Dimanche 17	WALBOURG	Fête du charolais Ferme Hoeffel
Vendredi 22	WALBOURG	Don du Sang
Dimanche 31	DURRENBACH	Fête des Sapeurs Pompiers
Dimanche 31	GUNSTETT	Messti
SEPTEMBRE		
Samedi 6	WALBOURG	Soirée Tartes flambées (à emporter) Amicale Sapeurs Pompiers
Dimanche 28	GUNSTETT	Apéritif chorale
Dimanche 28	DURRENBACH	90 ème anniversaire de la Musique
OCTOBRE		
Dimanche 5	DURRENBACH	Kesselfleich AAPPMA - Pêche (à l'étang)
Samedi 11	WALBOURG	Fête paroissiale
Dimanche 12	GUNSTETT	Choucroute Accordéon Club
Samedi 18	WALBOURG	Salon des vignerons et saveurs de nos terroirs au séminaire
Dimanche 19	WALBOURG	Salon des vignerons et saveurs de nos terroirs au séminaire
Samedi 25	DURRENBACH	Soirée choucroute FC Durrenbach
NOVEMBRE		
Mercredi 5	DURRENBACH	Don du sang
Vendredi 7	DURRENBACH	Soirée théâtrale
Samedi 8	DURRENBACH	Soirée théâtrale
Vendredi 14	WALBOURG	Réunion Calendrier des fêtes (20 h)
Samedi 15	DURRENBACH	Soirée théâtrale
Dimanche 16	DURRENBACH	Après-midi théâtrale (14 h 30)
Dimanche 16	GUNSTETT	Fête Colombophile
Samedi 22	GUNSTETT	Soirée de l'Évangile
Samedi 29	DURRENBACH	Ste Barbe Pompiers
DÉCEMBRE		
Dimanche 7	DURRENBACH	Fête de Noël
Samedi 13	GUNSTETT	Concert de Noël Accordéon Club
Dimanche 14	GUNSTETT	Fête du 3ème âge
Samedi 20	DURRENBACH	Concert de Noël (Église)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CONTRAT DE CONCESSION

La distribution publique de gaz naturel est confiée à GrDF par un contrat de concession rendu exécutoire le 26 mars 2008 pour une durée de 30 ans.

Les contacts

URGENCE SECURITE GAZ 24H/24 - 7 jours/7

En cas de problème ou d'odeur de gaz, contactez ce numéro unique qui figure sur les factures éditées par les fournisseurs et sur le site de GrDF www.grdf.fr

► N° Vert 0 800 47 33 33

APPEL GRATUIT DEPUIS UN PORTE FIBRE

L'ACCUEIL GAZ NATUREL RACCORDEMENT ET CONSEILS

L'Accueil Gaz Naturel Raccordement Conseils, conseille et accompagne les clients dans la réalisation de leurs projets de raccordement au réseau de gaz naturel. Ceci sur l'ensemble de la région Est. Il est également chargé de promouvoir les usages du gaz naturel.

VOTRE INTERLOCUTEUR

Le Conseiller Collectivité Territoriale assure l'interface entre les collectivités territoriales et les métiers du distributeur GrDF : développement, exploitation des réseaux...

Tharsice DIETSCH, Conseiller Collectivités Territoriales

Tél. : 06 59 72 38 64 Fax. : 03 88 57 43 88

E-mail : tharsice.dietsch@grdf.fr



SDIS
du Bas-Rhin



Le monoxyde de carbone - CO

Avec une centaine de décès en moyenne chaque année, **le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de décès par intoxication en France.**

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide.

Il résulte d'une combustion incomplète, quelle que soit la source d'énergie (gaz, bois, charbon, fioul...) accentuée par une mauvaise aération ou ventilation.

Exemples : un chauffage mal réglé, des aérations obturées...

On trouve aussi du monoxyde de carbone dans les gaz d'échappement des moteurs thermiques et dans les fumées d'incendie.

Toxique, le monoxyde de carbone agit comme un gaz asphyxiant : il prend la place de l'oxygène dans le sang.

Dans certaines proportions, ce gaz peut devenir inflammable et explosif.

Quels sont les symptômes d'une intoxication ?

- Maux de tête
- Vertiges
- Nausées
- Perte de connaissance

Les sujets les plus atteints ressentent une faiblesse dans les membres, deviennent somnolents puis comateux.

Que faire si une intoxication est soupçonnée ?

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêter si possible les appareils à combustion.
- Évacuer les locaux au plus vite.
- Appeler les secours (18).
- Ne pas réintégrer les locaux avant d'avoir reçu l'avis des secours ou d'un professionnel.

Comment interviennent les sapeurs-pompiers ?

Les sapeurs-pompiers du Bas-Rhin sont dotés d'appareils mesurant le monoxyde de carbone à la fois dans l'air ambiant et dans l'air expiré.

Confronter à une situation d'intoxication au monoxyde de carbone, les sapeurs-pompiers placent immédiatement la victime sous oxygène. Dans certains cas, la personne peut même être hospitalisée pour une administration d'oxygène hyperbare (caisson médicalisé avec administration d'oxygène sous pression).



Échelle de toxicité en particules par million (ppm) du monoxyde de carbone expiré

< 25 : néant (taux retrouvé chez les individus non fumeurs en ville)

< 50 : néant (taux retrouvé en général chez les fumeurs)

50 à 170 : céphalées et troubles moteurs

170 à 330 : coma agité

> 330 : décès immédiat



INCENDIE et SECOURS

Les détecteurs de fumée

LES DAAF

Détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

Chaque année en France, **les incendies dans les habitations font 10 000 victimes**. 800 d'entre elles décèdent dont 30 % d'enfants.

70 % des décès surviennent la nuit, les victimes étant surprises dans leur sommeil.



Le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) est un **élément de sécurité** qui **réagit à la présence de fumée** ou de particules de vapeur dans l'air. Il émet une alarme sonore permettant d'alerter les occupants des lieux d'un début de combustion ou d'incendie.

L'**installation de DAAF est rendue obligatoire** dans toutes les habitations et devra être effective au plus tard le **8 mars 2015**. C'est l'occupant du logement qui doit procéder à l'installation et à l'entretien des DAAF.

N'attendez plus, installez un DAAF !

Plus d'info,
flashez :



www.sdis67.com



Les installations de chauffage Les feux de cheminée

Les risques du chauffage au bois

- **Risque d'intoxication** : émission de monoxyde de carbone en cas de mauvaise combustion ou si le conduit est bouché.
- **Risque d'incendie** : un feu de cheminée peut se propager à toute une habitation.
- **Risque de fissure du conduit** : la chaleur émise par un feu de cheminée peut provoquer la fissure du conduit et le rendre inutilisable.

Comment reconnaît-on un feu de cheminée ?

- Une odeur spécifique
- Un ronflement anormal dans le conduit
- La chute de débris de suie
- Une fumée abondante
- Des étincelles, voire des flammes à la sortie du conduit

Que faire en cas de feu de cheminée ?

- Appeler les secours (18).
- Couper le tirage.
- Évacuer l'habitation.
- Si possible retirer le combustible.

Comment éviter un feu de cheminée ?

- Ne pas utiliser de bois humide, peint ou vernis.
- Éviter les bois résineux.
- Faire ramoner le conduit de la cheminée par un professionnel chaque année.
- Régler le tirage (un mauvais tirage entraîne une mauvaise combustion, formant un dépôt de bistre dans le conduit).

Quelques conseils

Avant chaque hiver

- Faire vérifier ses installations par un professionnel qualifié : chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts, poêles...
- Faire effectuer un ramonage mécanique des conduits de cheminées au moins une fois par an.

En cas de coupure d'électricité

- Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos.

Pendant tout l'hiver

- Aérer son logement.
- Ne jamais boucher les entrées d'air.
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabricant.
- Ne pas laisser couvrir le feu de son poêle s'il est annoncé une période de redoux.

En période de grand froid

- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- Ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu.
- En cas d'acquisition d'un nouvel appareil de chauffage, s'assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service.



www.sdis67.com

NOËL APPROCHE

Il y a toujours une première et une dernière fois. Maintenant c'est bel et bien la dernière fois pour l'équipe des anciens, qui durant de nombreuses années ont donné dans cette activité périodique de fin d'année, presque devenue comme un rituel : la mise en place des décors aériens et du sapin.



Toujours un grand merci à Richard Huss qui a constamment et gracieusement coopéré à cette action par son implication personnelle et la mise à disposition de ses machines.



Mais aussi un grand merci à Anne-Marie Weishaar qui mettait tous les ans à contribution ses talents culinaires pour nourrir cette équipe affamée, transie de froid et même un peu assoiffée, qu'elle invitait à midi pour sa devenue traditionnelle et ô combien succulente soupe de pois aux «Kochwerscht», lard et «Waedele».



Merci également à Mr et Mme Raymond 21 rue des Roses qui ont offert le sapin.



Commission information

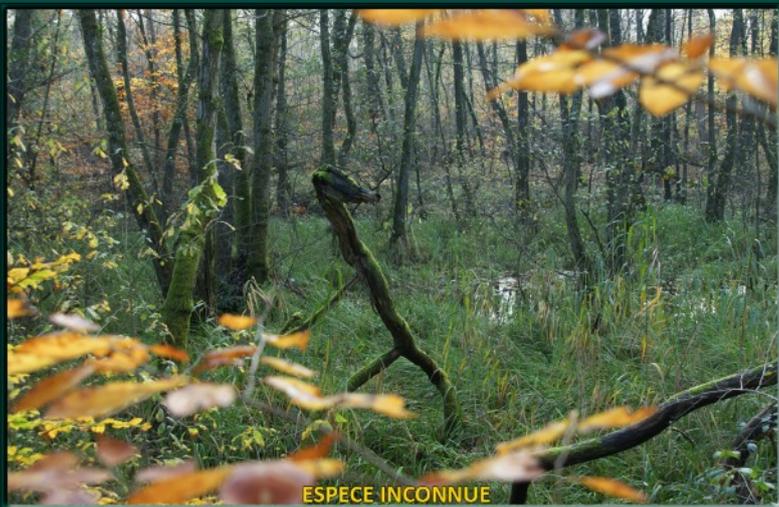
Charles Meyer-Kuhn - Jean Weishaar - Jean-Yves Georges - Claudine Helmer - Laetitia Heintz - Paul Steiner - Damien Weiss
Conception et mise en page : René Fabacher



MULTITUDE Concours Année de la forêt - Haguenau 2011



FASCINATION Concours Année de la forêt - Haguenau 2011



ESPECE INCONNUE



TRANSPORT EN COMMUN